



Reims Handisport
55 Rue Richelieu
51100 REIMS
reimshandisport@hotmail.fr
Coline VASSEUR 06.74.86.74.54

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À REIMS HANDISPORT SAISON 2025 2026

Chers Sportifs

Pour vous permettre d'adhérer à Reims Handisport pour la saison **2025 /2026**, nous vous indiquons ci-dessous les tarifs inchangés adoptés lors de l'Assemblée Générale du club du 5 juillet 2023.

	Loisir Part fédérale	Loisir Part club	TOTAL Loisir	Compétition Part fédérale	Compétition part club	TOTAL Compétition	Pour chaque activité supplémentaire
Plus de 20 ans	32 €	158 €	190 €	70 €	160 €	230 €	50 €
moins de 20 ans	32 €	118 €	150 €	32 €	158 €	190 €	50 €

La part fédérale est la part de la cotisation que vous versez que nous reversons à la Fédération Française Handisport pour la prise de votre licence et vous couvrir sur les activités.

La part club est la part de votre cotisation qui revient à notre club.

Les activités supplémentaires sont limitées à **un créneau** d'entraînement par semaine.

Les activités auront lieu toute l'année hors jours fériés (sauf compétitions et événements) et hors vacances scolaires de la zone B **du lundi 22 septembre 2025 au vendredi 26 juin 2026 pour toutes les activités.**

Même si nous essayons de maintenir toutes les activités, certaines pourront être annulées si Coline est partie en déplacement, si une autre activité est proposée à la place ou si Coline a des impératifs. Il en sera de même si le gymnase que nous occupons habituellement est réquisitionné pour une compétition notamment. Les activités seront aussi annulées si des décisions préfectorales ou municipales interdisent ou limitent l'accès aux infrastructures sportives.

Vous serez avertis collectivement par sms ou par mail des annulations d'activités et des périodes de vacances. N'oubliez pas de renseigner votre numéro de téléphone portable ! Le numéro professionnel de **Coline est le 06.74.86.74.54**. Merci de ne pas en abuser.

Afin de réceptionner vos dossiers et vous aider à les compléter, une permanence sera assurée **de 10h à 18h dans nos locaux au 55 rue Richelieu à Reims le jeudi 18 septembre**. Vous pouvez bien sûr toujours nous les faire parvenir par voie postale en amont.

Les dossiers d'inscription complétés avec les divers documents remplis et signés (pages 3, 4, 5 et 6), le certificat médical original datant de moins de 3 mois (ou le questionnaire de santé), et le paiement de la cotisation annuelle seront à rendre avant toute venue sur les activités sportives. Si le moindre document venait à manquer, vous serez interdit de pratique !

Nous vous souhaitons une agréable nouvelle saison 2025 / 2026 .

PLANNING 2025 2026 REIMS HANDISPORT

LUNDI			
Renforcement musculaire	14h00 à 16h00	René Tys	5 impasse Léo Lagrange
Tennis de table	17h00 à 18h30	René Tys	5 impasse Léo Lagrange
MARDI			
Tennis	09h00 à 10h30	Union Rémoise de Tennis	19 rue des Bons malades
Boccia	14h00 à 16h00	René Tys	5 impasse Léo Lagrange
MERCREDI			
Boccia	10h00 à 12h00	René Tys	5 impasse Léo Lagrange
Renforcement musculaire	13h00 à 14h45	René Tys	5 impasse Léo Lagrange
Multisports	15h00 à 16h30	Gymnase Roux	29 Chemin de Charbonniers
Natation groupe 1	18h15 à 19h00	Piscine Louvois	1 Boulevard des Phéniciens
Natation groupe 2	19h00 à 19h45	Piscine Louvois	1 Boulevard des Phéniciens
JEUDI			
Renforcement musculaire	09h45 à 11h00	Siège social	55 rue Richelieu
Sarbacane / Tir laser	11h15 à 12h30	Siège social	55 rue Richelieu
Permanence	12h30 à 13h45	Siège social	55 rue Richelieu
Sortie pédestre	13h45 à 15h30	Siège social	55 rue Richelieu
Cyclisme / sarbacane	15h30 à 17h00	Siège social	55 rue Richelieu
VENDREDI			
Natation	09h00 à 10h00	Piscine Thiolettes	83 avenue de l'Europe
Natation	10h00 à 11h00	Piscine Thiolettes	83 avenue de l'Europe
Natation	11h00 à 12h00	Piscine Thiolettes	83 avenue de l'Europe
Renforcement musculaire	14h00 à 16h00	Complexe René Tys	5 impasse Léo Lagrange

N'hésitez pas à nous suivre et à vous suivre sur les réseaux sociaux (Instagram, Linkedin et Facebook) pour connaître toute l'actualité de votre club et retrouver les photos des événements !

BULLETIN D'INSCRIPTION 2025 2026 REIMS HANDISPORT
Tous les champs sont obligatoires !

NOM	
PRENOM	
DATE DE NAISSANCE	
NATIONALITE	
ADRESSE	
TELEPHONE	
EMAIL	
TAILLE T SHIRT	
PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE	
HANDICAP	
AUTONOMIE (Besoin d'accompagnateur)	OUI NON
TRAITEMENT MEDICAL	
DROIT À L'IMAGE	OUI NON
JUSTIFICATIF DE PAIEMENT	OUI NON
ACTIVITE 1 CHOISIE (activité / jour / horaire / coût)	
ACTIVITE 2 CHOISIE (activité / jour / horaire / coût)	
ACTIVITE 3 CHOISIE (activité / jour / horaire / coût)	
COÛT TOTAL LICENCE	

CHARTE 2025 2026 REIMS HANDISPORT

➤ **Les engagements du club et de l'éducateur**

- Dire bonjour et au revoir aux licenciés
- Respecter, encourager, conseiller les sportifs
- Prévenir les adhérents par oral, sms ou mail en cas d'absence ou de retard
- Faire preuve de sportivité
- Créer un esprit d'équipe et de club
- Apporter un savoir-faire et un savoir être aux sportifs
- Faire respecter les partenaires, les adversaires, les éducateurs...
- Faire respecter les installations intérieures et extérieures
- Ne pas favoriser les sportifs « compétiteurs » au détriment des sportifs « loisir »
- Sanctionner la violence, la tricherie, le comportement agressif, les insultes, la mauvaise tenue
- Représenter son club en compétition en portant les couleurs et l'équipement de son équipe

➤ **Les engagements du licencié**

- Fournir son dossier d'inscription complet avant de se rendre sur l'activité
- Dire bonjour et au revoir aux autres licenciés et aux éducateurs
- S'engager vis-à-vis de son club et de ses adhérents lorsque l'on prend sa licence
- Avertir Coline en cas de retard ou d'absence
- Respecter ses partenaires, ses adversaires, les spectateurs
- Respecter le travail des éducateurs, des bénévoles et des services civiques
- Être maître de soi en toute circonstance, avoir un comportement adapté envers les autres et envers soi-même
- Avoir un esprit d'équipe
- Respecter les points forts et les points faibles de ses partenaires et adversaires
- Respecter les installations intérieures et extérieures et le matériel mis à notre disposition
- Respecter le matériel gracieusement prêté par le club et ne l'utiliser que dans le cadre du club
- Aider à l'installation du matériel, le respecter et le ranger après chaque séance
- Représenter son club en compétition en portant ses couleurs et son équipement
- Gérer ses transports pour se rendre à un point de rendez-vous et gérer ses annulations de transports
- Participer au maximum à la vie sportive du club
- Participer à la vie extra sportive du club

Date	Nom / Prénom	Signature

FICHE D'INFORMATIONS 2025 2026 REIMS HANDISPORT

Activité principale et supplémentaire

Pour ceux souhaitant une activité supplémentaire, il n'est possible de la pratiquer qu'une seule fois dans la semaine ! Pour l'activité principale, vous pouvez toujours la pratiquer plusieurs fois par semaine à condition d'avoir l'accord de Coline qui choisit les créneaux appropriés pour chaque sportif.

Transports

Lorsque les activités seront annulées, vous serez prévenus par SMS, email ou téléphone le plus rapidement possible (n'oubliez pas de renseigner votre numéro de téléphone et votre mail). Coline essaie d'annuler collectivement les transports « Trema » mais c'est à vous, utilisateur de ce service, de faire et de vérifier vos annulations de transports.

Attention : nous ne sommes en aucun cas responsables des transports des sportifs lors de leur venue sur les activités ! Merci de vous signaler lors de votre arrivée auprès des encadrants. À la fin des activités, nous nous autorisons à rester avec les sportifs 10 min, le temps qu'ils prennent leurs transports. Au-delà de ces 10min nous ne sommes plus responsables d'eux.

Autonomie du sportif et accompagnateur

Malgré toute notre bonne volonté et les moyens humains et matériels que nous nous efforçons de mettre en place pour une pratique sportive la plus épanouie possible, notre club a pour vocation de proposer des cours collectifs. Même si depuis des années nous sollicitons les pouvoirs publics pour avoir un deuxième poste subventionné pour aider Coline en plus des jeunes en service civique et des bénévoles que nous avons un mal fou à recruter, on nous le refuse systématiquement par manque de budget. Les pouvoirs publics ne doivent pas se rendre compte de la complexité d'accueillir autant de sportifs en situation de handicap avec des handicaps et des attentes différentes.

Ainsi, depuis la rentrée 2023, il a été décidé que lors de l'inscription du sportif, son autonomie et son comportement seront évalués en collaboration avec Coline et les éventuels accompagnateurs. Il sera alors défini si un accompagnateur devra être obligatoire pour le sportif sur l'activité choisie. S'il s'avère que l'accompagnement est nécessaire mais que la personne ne peut pas se faire accompagner, et que le club ne peut pas non plus assurer cette charge, nous devrons malheureusement refuser l'accès à l'activité pour le sportif. L'évaluation de cette autonomie, mais aussi le comportement du sportif seront effectués tout au long de la saison et Coline se réserve le droit d'interrompre provisoirement ou définitivement l'accès aux activités si l'un ou l'autre n'est plus compatible avec la pratique de l'activité de manière collective en toute quiétude et sécurité.

Autonomie du sportif provenant d'un établissement spécialisé

Concernant les sportifs venant d'établissements (foyer de vie, Maison d'Accueil Spécialisée, foyer d'hébergement) il a été décidé qu'un accompagnateur devrait obligatoire sur l'activité à partir du deuxième sportif provenant du même établissement. Merci de prendre en compte que nous sommes un club proposant des cours collectifs et que nous n'avons pas vocation à nous substituer à des professionnels de santé et de l'accompagnement pour aider individuellement des sportifs venant à plusieurs d'un établissement.

Date	Nom / Prénom	Signature

OPERATION CARREFOUR « SOUTIENS TON CLUB »

Depuis 2 ans carrefour soutient les clubs de sport en leur permettant d'acquérir gratuitement du matériel sportif. L'opération ne vous coûte rien et peut nous rapporter gros !



Vous souhaitez nous aider ? il n'y a rien de plus simple....1 euro d'achat en fruits et légumes rapporte 1 point à notre club. En cumulant les points, nous avons accès à un catalogue de cadeaux sportifs.

Flashez le QR CODE ci-contre et associez votre carte carrefour à notre club. En 2 ans nous avons déjà reçu plus de 5.000 euros de matériel sportif. Merci à tous les contributeurs !

Retrouvez le catalogue sportif de cette troisième saison :

<https://static.carrefour.fr/static/cfr/C4FR/2025/09-septembre/modalites/SAISON-3-Catalogue.pdf>

Au 30 juin 2026 les 3 meilleurs contributeurs du club seront récompensés par des dotations d'équipement sportif!

OPERATION ON RENOUVELLE LA GARDE ROBE

Pour frimer au sport et en société chaque licencié de la saison recevra gratuitement **2 T-shirts** blancs chinés floqués aux couleurs de Reims Handisport. Vous devrez renseigner la taille (de S à XXL)

Pour parfaire la tenue, nous vous proposons d'acquérir des sweats bleus et des sacs à dos (bleus ou noirs) floqués au couleurs du club.

Le paiement devra être effectué indépendamment de celui de la licence. Les tenues seront données en novembre.

	2 T-shirts gratuits (10 euros l'unité si plus)	Sweat shirt 20 euros	Sac à dos 20 euros
			
TAILLE/ COULEUR	S M L XL XXL	XS S M L XL XXL	BLEUE / NOIRE
NOMBRE			
COÛT	GRATUIT		
COÛT TOTAL			

OPERATION DON DEDUCTIBLE DES IMPÔTS

Association de Loi 1901 à but non lucratif d'intérêt général, notre club peut recevoir des dons de particuliers et d'entreprises et établir des certificats de reçu de don. Vous pouvez donc nous aider à continuer nos activités en faisant un don.

Pour un particulier, la réduction d'impôt s'établit à 66% dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pour une entreprise, la réduction d'impôt est égale à 60% du montant du don dans la limite de 2.000 euros.

DOCUMENTS A RENDRE POUR INSCRIPTION 2025 2026 REIMS HANDISPORT

Page 3	Bulletin d'inscription entièlement complété
Page 4	Charte du Club approuvée et signée
Page 5	Fiche d'information approuvée et signée
Page 6	Opération on renouvelle la garde-robe à compléter et éventuellement y joindre un règlement
Certificat médical ou questionnaire santé	<p>Certificat médical de « non contre-indication à la pratique de la (ou des) activité(s) choisie(s) dans le cadre de Reims Handisport » (et en compétition pour les compétiteurs) datant de moins de 3 mois.</p> <p>Questionnaire santé à compléter</p>
Règlement des frais d'inscription	<p>En trois fois maximum : 50% pour le premier versement puis 25% pour les deux restants) Votre règlement peut s'effectuer par chèque (remis en banque entre le 5 et le 10 du mois suivant), en espèces, en passeport Loisir CAF, en Pass'Sport (70€) ou par virement bancaire sur le compte bancaire de notre association ci-contre (en cas de virement bancaire, n'oubliez pas d'annoter la référence de l'opération (ex : licence 25 - 26 DUPONT Martin)</p>

Coordonnées bancaires		Crédit agricole Nord Est – Agence Reims Libergier		
Titulaire du compte : Association Reims Handisport				
RIB	Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé RIB
	10206	51164	06160937120	74
IBAN	FR76 1020 6511 6406 1609 3712 074			
Code BIC	AGRIFRRPP802			

Une fois que tous ces documents seront en notre possession, une étude de votre dossier d'inscription et de demande d'activité sera réalisée.

Suite à cette étude faite par nos soins, vous recevrez un sms, un email ou un appel vous informant que votre dossier est complet et que les activités choisies sont bien celles que vous pourrez pratiquer. Sans cette confirmation, l'accès aux activités vous sera refusé !

Attention : Coline étant la seule Enseignante en activités physiques adaptées du club, elle ne peut pas se dédoubler et doit par conséquent limiter l'accès aux créneaux sportifs en fonction des contraintes matérielles et humaines.

Nous vous souhaitons une nouvelle fois une bonne saison sportive !

Simon PARZYBUT, Président



Coline VASSEUR, Enseignante APAS

